

NORMES FÉDÉRALES

La Fédération Internationale de Tennis (FIT) a codifié les règles de jeu de tennis et défini les conditions de la pratique de ce sport. Elles ne seront pas toutes décrites dans ce chapitre; seules les deux premières règles, les plus importantes dans le cadre de ce cahier des charges, seront évoquées. La première porte sur les dimensions des terrains de tennis, qu'ils soient couverts ou en plein-air, et sur quelques exigences de coloris; la deuxième concerne les dépendances des terrains de tennis.

La Fédération Française de Tennis (FFT) a complété ces règles par des normes qui portent sur:

- les dimensions totales du terrain,
- la planéité du sol,
- la pente du terrain,
- les niveaux d'éclairage requis,
- le volume indispensable à la pratique du tennis en salle,
- les couleurs tolérées.

TERRAINS DE TENNIS

Un terrain de tennis se compose du court de tennis, appelé "l'aire de jeu", et des zones de dégagement ou d'évolution qui l'entourent.

Les normes fédérales sur les terrains de tennis fixent les conditions nécessaires à la pratique du jeu.

Elles n'imposent en aucun cas le choix d'un matériel ou d'un matériau déterminé. Aucun constructeur, aucune marque ni procédé de construction ne sont homologués ou agréés par la FFT.

Dimensions du court de tennis

Dimensions du terrain de tennis

Qualité du sol sportif

Orientation

Couleur

Pente du terrain de tennis

Niveaux d'éclairage

Enveloppe pour les courts couverts

Les équipements du terrain de tennis



1- Dimensions du court de tennis

Le court de tennis présente des dimensions différentes selon qu'il s'agit d'un jeu de simple (2 joueurs) ou d'un jeu de double (4 joueurs). Dans tous les cas, les tracés de jeu (c'est-à-dire la surface des lignes) font partie intégrante du court.

Les tolérances admises sur le traçage du court sont de ± 2 cm sur la longueur et ± 1 cm sur la largeur. Concernant l'équerrage, un écart de ± 2 cm peut être toléré sur la longueur des diagonales.

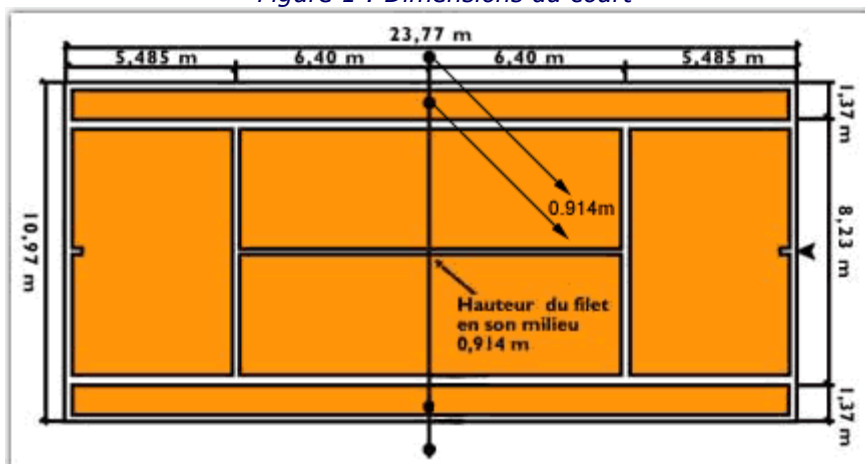
a) Dimensions du court de tennis pour le jeu de simple

Le court est un terrain rectangulaire de 23,77 m de long sur 8,23 m de large (figure 1). Il est divisé en son milieu par un filet suspendu à un câble dont les extrémités sont fixées à deux poteaux. L'axe de chacun de ces poteaux est situé à l'extérieur du court à 0,914 m des lignes de côté.

Les lignes marquant les extrémités et les côtés du court sont appelées respectivement lignes de fond et lignes de côté. De chaque côté du filet, et parallèlement à celui-ci, sont tracées à une distance de 6,40 m, les lignes de service. L'espace compris entre le filet et la ligne de service est divisé en deux parties égales, appelées carrés de service, par une ligne médiane de service, large

de 5 cm, tracée à égale distance des lignes de côté et parallèlement à celles-ci. Chaque ligne de fond est coupée par une ligne de 10 cm de long et 5 cm de large, appelée marque centrale Celle-ci constitue le prolongement imaginaire de la ligne médiane de service et doit être tracée à l'intérieur du court perpendiculairement à la ligne de fond et en contact avec celle-ci.

Figure 1 : Dimensions du court



Les autres lignes doivent avoir 5 cm de largeur (± 1 cm) à l'exception des lignes de fond qui peuvent mesurer 10 cm de largeur.

b) Dimensions du court de tennis pour le jeu de double

Le court est un terrain rectangulaire de 23,77 m de long et de 10,97 m de largeur, c'est-à-dire qu'il comprend 1,37 m de plus de chaque côté que dans le cas du jeu de simple. La partie des lignes de côté du court de simple qui se trouve entre les deux lignes de service est appelée ligne de côté de service.

Les poteaux supportant le filet sont situés à 0,914 m en dehors des lignes de côté du jeu de double (figure 1).

Il est habituel qu'un court de tennis tracé pour le jeu de double soit utilisé pour la pratique du jeu de simple. Dans ce cas, le filet de double doit être complété de "piquets de simple", petits poteaux amovibles hauts de 1m07, positionnés à 0,914 m en dehors des lignes de côté de jeu de simple.

[\[Retour en haut de la page\]](#)



2- Dimensions du terrain de tennis

Les dimensions minimales sont: 17,07 m x 34,77 m, soit un recul minimum de 5,50 m derrière chaque ligne de fond de court, et un dégagement minimum de 3,05 m sur chaque côté.

Les dimensions recommandées sont: 18 m x 36 m, soit un recul d'environ 6,10 m derrière chaque ligne de fond de court, et un dégagement d'environ 3,50 m sur chaque côté.

Nota: les installations sportives utilisées lors des rencontres internationales et dans le cadre du circuit professionnel sont soumises à des réglementations particulières. Ces exigences dimensionnelles sont intégrées à un cahier des charges plus général lié à l'organisation de telles manifestations sportives.

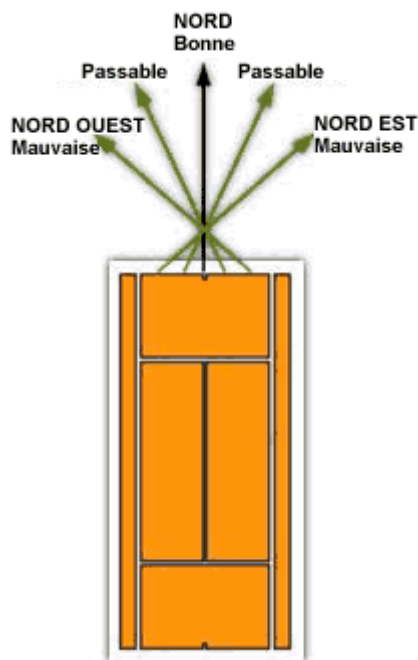
[\[Retour en haut de la page\]](#)



3- Orientation

Afin d'éviter l'éblouissement des joueurs au soleil levant et couchant, il est préférable, dans la mesure du possible, de prévoir une orientation nord-sud suivant le grand axe du court (figure 2).

Figure 2 : Orientation du terrain de tennis



[\[Retour en haut de la page\]](#)



4- Qualité du sol sportif

Le sol doit être réalisé de telle sorte que le rebond de la balle ne soit pas aléatoire et qu'il n'y ait pas de risque de chute pour le joueur. Pour cela, trois conditions doivent être simultanément remplies dans toute zone du terrain :

- Les flèches, repérées à la règle de 2 m, doivent être inférieures ou égales à 4 mm. Cela signifie qu'après avoir placé au sol une règle de 2 m de longueur en appui sur ses deux extrémités, il ne doit pas y avoir un espace de plus de 4 mm entre le sol et la règle. Des tolérances sont admises quand ces flèches se situent en dehors du court et lorsqu'elles ne provoquent pas de retenues d'eau;
- Les flèches repérées à la règle de 0,30 m doivent être inférieures ou égales à 3 mm. La mesure est prise avec la règle placée en appui sur ses deux extrémités;
- dans le cas où le terrain est constitué de plusieurs sections de dalles positionnées les unes à côté des autres, il ne doit pas y avoir plus de 3 mm de décalage de niveau entre deux sections adjacentes.

[\[Retour en haut de la page\]](#)



5- Pente du terrain de tennis

Les terrains de tennis imperméables doivent impérativement être réalisés en pente transversale unique (dans le sens de la largeur du terrain).

Sans qu'ils soient tenus aux mêmes règles, les terrains perméables peuvent également être réalisés avec une pente (qui permet l'évacuation plus rapide de l'eau lorsque le terrain est colmaté et facilite la rénovation future en surface imperméable).

Dans le cas où le terrain de tennis est effectivement réalisé avec une pente, celle-ci ne devra jamais excéder 1%.

Cette recommandation ne s'applique pas aux terrains perméables stabilisés qui ont un profilage particulier.

Pour ceux-ci, il est conseillé de réaliser une double pente, les points hauts étant situés sur la ligne perpendiculaire au filet en son milieu.

[\[Retour en haut de la page\]](#)



6- Niveaux d'éclairage

Certains terrains de tennis en plein-air sont équipés d'un système d'éclairage. La qualité de cet éclairage est déterminée par le niveau d'éclairage exprimé en lux.

Le niveau d'éclairage minimum nécessaire est de:

- 300 lux pour les courts en plein-air;
- 500 lux pour les courts couverts.

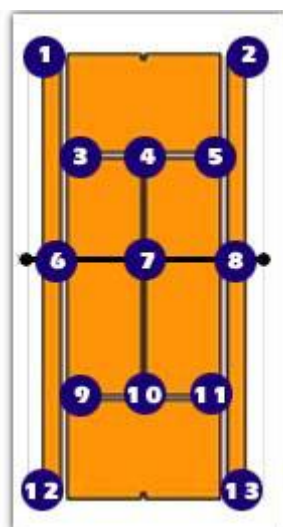
Le niveau d'éclairage du terrain est obtenu par le calcul de la moyenne arithmétique de 13 mesures à prendre sur le court (figure 3):

- aux points 1, 2, 3, 4, 5, 9, 10, 11, 12 et 13, les mesures doivent être prises au niveau du sol;
- aux points 6, 7 et 8, les mesures doivent être prises au niveau supérieur du filet.

Le coefficient d'uniformité doit être supérieur ou égal à 0,7. Cela implique que l'écart entre la moyenne arithmétique des 13 points et chacune des treize mesures ne doit pas excéder 30%.

Nota: *les installations sportives utilisées lors des rencontres internationales et dans le cadre du circuit professionnel sont soumises à des réglementations particulières. Ces exigences sont intégrées à un cahier des charges plus général lié à l'organisation de telles manifestations sportives.*

Figure 3 : Niveaux d'éclairagements



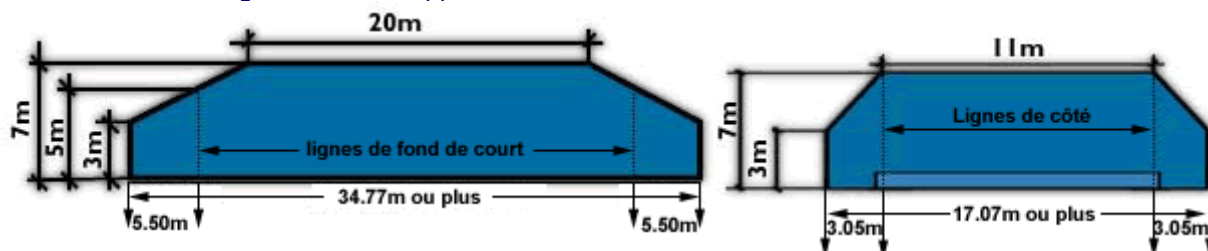
[\[Retour en haut de la page\]](#)



7- Enveloppe pour les courts couverts

L'enveloppe est le volume dans lequel une balle de tennis doit pouvoir se déplacer sans rencontrer aucun obstacle (figure 4). Pour un court couvert, l'ossature du bâtiment et les systèmes d'éclairage en particulier, doivent donc se trouver situés en dehors cette l'enveloppe.

Figure 4 : Enveloppe



Nota: Les installations sportives utilisées lors des rencontres internationales et dans le cadre du circuit professionnel sont soumises à des réglementations particulières. Ces exigences sont intégrées à un cahier des charges plus général lié à l'organisation de telles manifestations sportives.

[\[Retour en haut de la page\]](#)



8- Couleur

Aucun coloris particulier n'est imposé pour la réalisation du revêtement des terrains ni pour celle des accessoires et des clôtures. Toutefois, il est conseillé de choisir des coloris permettant

d'assurer une bonne visibilité de la balle, sachant que la surface du court (cf. chapitre 1) doit être d'une couleur unique, les dégagements pouvant être traités d'une autre couleur.

Toutes les lignes doivent être d'une couleur uniforme (blanche si possible). Dans les salles omnisports, les marques des autres sports doivent être tracées de telle sorte que les lignes matérialisant le court de tennis ne soient jamais interrompues.

[\[Retour en haut de la page\]](#)



9- Les équipements du terrain de tennis

Ce sont les matériels indispensables à la pratique du jeu, comme les poteaux soutenant le filet, la chaise d'arbitre, etc., qui sont cités par les règles du jeu de tennis, par opposition à d'autres équipements (toiture, système d'éclairage...).

a) Le filet

Le filet doit être souple afin que les balles qu'il retient restent à sa proximité et, de ce fait, ne gênent pas l'évolution des joueurs. L'espace entre le filet et le poteau ne doit pas permettre le passage d'une balle de tennis.

Les dimensions et les spécifications techniques du filet de tennis sont définies dans la norme NF S 52-311.

Il y est en particulier précisé que:

- sa couleur doit être sombre;
- sa longueur est de 12,70 m environ et sa hauteur comprise entre 0,99 m et 1,04 m;
- ses mailles sont en forme de carré ou de losange et mesurent 45 mm de côté environ;
- la bande du filet est constituée d'une sangle de couleur blanche, de 10 à 13 cm de largeur, rabattue de chaque côté du filet;
- le câble passe à l'intérieur de la bande; ce câble est fixé aux poteaux par ses extrémités en forme de boucle permettant sa fixation aux poteaux;
- un régulateur, constitué d'une sangle blanche de 5 cm de largeur au maximum, permet de maintenir la hauteur du filet à 91,4 cm du sol en son milieu. Le système de fermeture du régulateur doit garantir le maintien de cette hauteur constante pendant une durée de 4 h.

b) Les poteaux soutenant le filet

Ils peuvent être fixes ou amovibles. Leur constitution et leur mode de fixation doivent garantir leur résistance à la tension exercée par le câble du filet (soit environ 150 kg), sans déformation.

Les poteaux seront positionnés de telle sorte que le câble supportant le filet sera fixé à 1,07 m du sol au niveau de l'axe des poteaux. Ils devront répondre aux conditions stipulées dans la norme NF S 52-311.

c) La chaise d'arbitre

La chaise se trouve en dehors du tracé de jeu, dans le prolongement du filet. Le siège est à une hauteur comprise entre 1,70 m et 1,80 m.

Il est préférable d'utiliser une chaise amovible pour les courts en plein-air, de manière à la déplacer d'un côté à l'autre du court en fonction de la position du soleil. On recommande aussi de placer des

platines à rotules sous chacun des pieds, de manière à éviter tout risque de poinçonnement du revêtement.

d) La clôture entourant le terrain

Elle a pour but d'éviter la dispersion trop lointaine des balles. Il est souhaitable de lui donner une hauteur de 3 m minimum. Elle se compose de trois éléments: les poteaux, le grillage ou filet et les accessoires:

- Les poteaux soutenant le grillage: le grillage est tenu en place par des poteaux sur lesquels il s'accroche. Pour des raisons de sécurité, on utilise des poteaux de forme arrondie. Au nombre de 30, ils sont espacés de 3,60 m maximum les uns des autres. Leur diamètre doit être de 48,3 mm minimum pour une épaisseur du métal de 2 mm minimum. Dans tous les cas, les poteaux seront traités contre la corrosion par galvanisation (classe C) intérieurement et extérieurement. S'ils sont plastifiés, l'enveloppe plastique devra avoir au moins 80 microns d'épaisseur. Lorsqu'ils soutiennent un filet, les exigences sont moins importantes;
- le grillage ou filet: le grillage peut être galvanisé ou galvanisé et plastifié, et sa maille est de 45 mm maximum. S'il est galvanisé (classe C), son diamètre doit être de 2,4 mm minimum. S'il est galvanisé et plastifié, le diamètre de l'âme métallique doit être de 2,4 mm minimum (la tolérance admissible est définie par la norme NF 47-305). Il doit être d'une seule pièce sur toute la hauteur de 3 m.

Recommandations:

- si vous envisagez la pose future d'un brise-vent, il est nécessaire d'installer des poteaux d'un diamètre minimum de 76,1 mm avec une épaisseur de l'acier de 2,9 mm (espacés de 3 m maximum); dans tous les cas, une étude spécifique sera réalisée afin de déterminer la taille et l'implantation des poteaux en fonction du site, de la hauteur du grillage et du type de brise-vent en tenant compte des règles NV 65;
- le passage au niveau de la porte doit mesurer 2 m. L'accès doit être en rapport avec ces dimensions et sera réalisé par exemple à l'aide de deux vantaux de 1 m dont un fixe. Le remplissage de la porte doit être réalisé en treillis soudé à maille carrée 45 x 45 mm;
- scellement des poteaux: les fondations doivent tenir compte de l'état du sol, de sa stabilité, de la longueur et du type de grillage à tendre. Les massifs de béton doivent mesurer au minimum 40 x 40 cm et 50 cm de profondeur pour une clôture de 3 m non renforcée. Pour les poteaux d'angle, les massifs de béton doivent mesurer au minimum 50 x 50 cm et 50 cm de profondeur.

Dans le cas de terrains adjacents, il n'est pas nécessaire de prévoir un grillage sur toute la hauteur du côté commun. On peut le disposer seulement sur les 10 à 12 premiers mètres de chaque fond de court, et réaliser une lisse (dite aussi main courante) de 1 m de hauteur sur la partie commune restante.

Pour éviter que le frottement du grillage n'use prématurément les revêtements des terrains de tennis, il est souhaitable de mettre en œuvre des grillages dont les extrémités sont recourbées en forme de boucle.

e) Les filets brise-vent

Les filets brise-vent ont pour fonction principale d'atténuer la force du vent. C'est ainsi qu'un filet filtrant à 50% est vivement recommandé. Accessoirement, du fait de leur couleur sombre et unie, ils améliorent la vision des balles de tennis (le marquage éventuel doit être de la même couleur avec des nuances différentes).

Lors de la pose, il est nécessaire de prendre des précautions importantes:

- renforcer les poteaux existants et, éventuellement, leurs massifs de fondation;
- positionner le filet brise-vent du côté des vents dominants;
- fixer le filet brise-vent sur des câbles de tension indépendants et non directement sur le grillage;

- Laisser un espace libre de 30 cm environ en bas du grillage, le vent n'étant pas gênant au niveau du sol.